

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

**Demandeur :** FACEF et ARC

---

**Question no 8 : SCGM-19, doc. 4, p.24-25**

L'évaluation des programmes se divise en quatre catégories : Évaluation de l'impact énergétique, évaluation de marché, évaluation du processus, évaluation de la transformation du marché.

- 8. a) Veuillez spécifier dans quel cadre (audience tarifaire, suivi annuel du PEN, ...) les résultats du PGEÉ et les évaluations pré-mentionnées seront rendues publics.
  - 8. b) Les méthodes permettant d'évaluer les techniques de marketing utilisées (marché), le processus (administratif) et la transformation de marché sont-elles connues. Si oui, veuillez les présenter.
- 

**Réponse**

**8.a)** Lors des causes tarifaires annuelles.

**8.b)** Il existe plusieurs méthodes bien connues pour ces différents types d'évaluation, toutefois, elles n'ont pas encore été arrêtées ou sélectionnées par programme. Elles seront précisées dans les plans d'évaluation de chaque activité.